Circulation : un Code moderne en phase avec les réalités nationales, selon Ghellab

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-01-2010 19:38:48

Le Maroc dispose désormais d'un "Code moderne" de la circulation en phase avec les réalités de l'économie nationale et les équilibres socio-économiques, a affirmé jeudi à Rabat le ministre de l'équipement et des transports, Karim Ghellab.

Dans une déclaration à la MAP après l'approbation, jeudi soir en deuxième lecture, du projet de Code de la circulation par la Chambre des représentants, le ministre a estimé que ce texte aura pour effet de contribuer à l'amélioration de la situation matérielle et sociale des professionnels du secteur du transport.

M. Ghellab a ajouté que l'approbation définitive du projet de loi portant Code de la circulation routière représente un acte qui contribuera à la consolidation des mesures prises au Maroc pour la réduction du nombre des accidents graves et mortels et la protection de la vie et des biens des usagers de la route.

Ce Code, dont l'entrée en vigueur est prévue au début d'octobre prochain et qui correspond aux normes internationales en matière de lutte contre les accidents de la circulation, a pour objectif de rectifier le rang qu'occupe le Maroc en ce qui concerne le bilan des accidents de la circulation, a-t-il précisé.

La chambre des représentants, réunie jeudi soir en séance plénière, a approuvé, à la majorité en deuxième lecture, le projet de loi formant Code de la circulation routière, par 55 voix et 28 abstentions.

MAP